

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE OCCITANE DE BILLARD

LE 3 JUIN 2023 A TOULOUSE

* * * * *

* * *

Le quota défini par l'article 2-1-3 des statuts de la Ligue étant atteint : 37 clubs représentés détenant 75 voix, l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 9h45.

Le Président, souhaite la bienvenue aux membres présents, demande une minute de silence pour les joueurs qui nous ont quittés, avec une pensée particulière pour Michel Agasse très apprécié de tous, ainsi que pour Jean-Noël Mary qui lutte contre la maladie et pour lequel une cagnotte a été ouverte.

Vote des AG :

- | | | | |
|------------------------------|------------|----------------|-------------------|
| - du 2 juillet 2022 à Cahors | Contre : 0 | Abstention : 0 | Pour : unanimité |
| - des 9 mars et 24 mars 2023 | Contre : 0 | Abstention : 0 | Pour : unanimité. |

Rapport Moral :

Cette année, les districts sont dotés d'un véritable budget : le CD a voté l'attribution d'une partie de la part Ligue aux districts pour qu'ils puissent agir au plus près des clubs, et donner un élan supplémentaire au développement de notre discipline.

Désormais, Aude-PO, Cévennes d'Oc, Gascon Tolosan et Quercy Rouergue, sont opérationnels pour créer une véritable animation sportive, avoir des actions complémentaires de la ligue, aussi bien que des initiatives locales.

Progression de nos effectifs : 1139 licenciés et 51 clubs dépassant l'année record de 2020 avec 1068 licenciés et + 223 pour l'année 21-22.

L'aide aux nouveaux clubs, et les conventions avec les clubs en difficultés : cette politique sera poursuivie pour l'année 2023-2024.

Nos effectifs jeunes et féminins sont insuffisants, et l'ETR devra recentrer son action sur ces catégories prioritaires :

1 - création des écoles de jeunes, recrutement et mise en place (-15ans ; -17ans) avec aides conséquentes,

2 -formation des cadres, animateurs, entraîneurs, arbitres dirigeants (aides Challenge), car notre discipline doit être encadrée pour être crédible.

3 -actions féminines (ex open de st Go), et création d'une commission féminine qui déterminera son plan d'action.

Les stages jeunes et féminins seront toujours programmés.

CD et districts se prononceront et agiront pour coordonner l'ensemble.

Les stages pour tous (stages joueurs) seraient de la responsabilité des districts et des clubs, l'ETR fournissant l'encadrement.

4- Les compétitions : problème important et + ou - en souffrance dans toutes les disciplines :

Calendriers changés, forfait de dernière minute, désistements, lieux à trouver, etc., etc. etc.

CD et commissions ont à trouver ensemble règlements adaptés, formules innovantes et information de qualité, avec peut-être une décentralisation vers les 1/2 ligues (BB) ou les districts.

Une question est posée relative à associer l'AG un jour et les districts le lendemain afin de limiter les déplacements.

Rapport moral Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité.

Le nombre insuffisant de compétiteurs en carambole demande que la commission étudie le problème et fasse une proposition. Il faut créer une animation sportive, c'est vital. N'oubliez pas l'ETR dans vos réflexions.

Enfin, le Président donne quelques informations sur l'AG DE LA FFB qui se tiendra le 18 juin à Valence, avec + 2€ sur le prix de la licence (sauf découverte et jeune), la nouvelle loi sur le sport, Avec parité H/F dès les élections 2024 pour les fédérations et 2028 pour les ligues, la limitation des mandats, et la démocratisation de la vie associative : pour l'AG fédérale 2024, les clubs auront à élire le CD fédéral avec 60% des voix.

RAPPORT FINANCIER :

A ¾ de la saison, on constate que les prévisions budgétaires initiales sont atteintes, à savoir ramener par un déficit maîtrisé les fonds propres à un niveau acceptable pour les saisons futures. Le budget établi était basé sur une licenciation de +10%, et nous enregistrons une hausse de +25% pour atteindre 1139 licences. De ce fait, et dans le même temps, nous avons renoncé aux subventions que nous obtenions les années précédentes (l'AAP fédéral, PSF de l'ANS).

L'action sur le développement a été maintenue (aide aux nouveaux clubs et à ceux qui se ré-affilieraient), ainsi que les formations aux encadrants.

Le Président a obtenu de la DTN un aide substantielle pour l'ETR.

Les compétiteurs (presque 600) ont été également considérés : ils ont accepté de financer leurs compétitions par équipe, et a LOB à consacré le somme de 2410€ soit 127% des engagements encaissés pour primer les podiums. Egalement ont été aidés les clubs qui s'engageaient pour l'organisation de compétitions Nationale ou innovante (CDF artistique, OPEN Féminin).

Rapport financier Contre : 0 Abstention : 3 Pour : majorité.

HANDIBILLARD

Jean-Jacques Roy regrette le manque de communication avec la FFB. Quelques clubs de la LOB Accueillent des handicapés, Béziers, Gourdon, Luzech et Toulouse. Ils demandent un pass pour ces personnes an vain. Une rencontre avec Marc Massé lors du Championnat du Monde le 8 octobre 2022, devrait permettre un élargissement au niveau national, et un rapprochement avec la FFH. Au mois de mars des rencontres ont eu lieu avec les représentants de la FFH du Lot, 2 autres par téléphone avec la représentante Handibillard de la FFB, et les représentants du billard Américain de la FFB.

E.T.R.

Formation CFA carambole et BAP : 1 a pu être réalisée, 2 ont dû être annulée faute de participants, et pour le blackball, il a été décidé avec Nicolas Henric sélectionneur national et membre de l'ETR, d'établir un questionnaire à adresser à tous les clubs, afin de proposer des formations adaptées après analyse.

Pour la formation continue pour les animateurs de club (FCAC), seule la première journée (8 participants) a pu être réalisée, la seconde a dû être reportée en début de la saison prochaine compte tenu de la santé de Jean-Noël Mary.

Formation technique JDS féminines : les dates proposées par l'ETR n'ont pas permis de recueillir un nombre de participantes. Suivi personnalisé pour Clara Bouysset
LE 20/5/23, le district Quercy Rouergue a organisé au club de Luzech une journée de formation. 6 clubs étaient représentés, un moyen de faire se rencontrer les féminines pour de futures actions communes.

Formation technique de joueurs : JDS : dans 5 clubs
3B : dans 4 clubs

Formation technique de joueurs Blackball par Nicolas Henric
Technique mixte à Béziers le 24/10/22,
Technique mixte à Cabestany le 17/12/2022.

Formation espoirs ligue : Groupe des jeunes espoirs à Blagnac 4 jeunes présents sur 5, avec intervention d'un préparateur mental Nino Pelloli. Suivi personnalisé pour Quentin Marcu qualifié finale France 3BN1, et qualifié en U25 au championnat d'Europe à Antalya.
Suivi personnalisé pour Clara Bouysset pour le championnat national.

Formation arbitrage carambole :

3 évaluations pratiques aux clubs de Toulouse et Castres.

Aucune demande pour la formation de directeur de jeu.

Pascal Gardin rappelle quel est son rôle de coordonnateur ETR :

- aider les clubs pour la formation et la structuration,
- préparer tout projet de développement avec une convention entre la LOB et le club,
- travailler avec la DTN pour les clubs avenir U-15 et U-18,
- formateur pour l'encadrement avec parcours de formation spécifiques,
- participer à la commission développement pour modifier le dossier challenge des clubs.

DISPOSITIONS FINANCIERES :

Dispositions générales- 1-tarifs licences et affiliations- 3^{ème} paragraphe : modification proposée :
La ligue prend en charge la première licence dite « avenir » d'un(e) jeune de moins de 17 ans et prend en charge 30€ sur son adhésion au club.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : proposition adoptée

Dispositions générales – point 10 aide financière aux clubs- création ou ré-affiliation :

Le remboursement de la subvention de démarrage pourra s'étaler sur 3 ans au lieu de 2.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : proposition adoptée

Le paragraphe II- compétitions relatif aux modes de jeux américain, blackball, carambole et snooker, n'a pu être examiné, faute de temps.

A.A.P. (Appel à Projet)

Le trésorier retrace l'historique du challenge des clubs et qui l'esprit qui devait l'animer n'existait plus. Un Comité d'examen a été constitué. L'AAP a été calqué sur celui de la FFB.

Il existe une note de cadrage et de règlement pour constituer le dossier qui devra être adressé directement au trésorier. Selon le nombre de dossiers, une commission d'examen les étudiera les dossiers retenus par le Comité Directeur.

Ces dossiers seront examinés par un binôme, qui établira un récapitulatif qui accompagnera le projet avec une proposition de financement compris entre 300€ et 700€. En séance plénière chaque binôme exposera le dossier et la proposition.

Contre : 3 Abstention : 3 Pour : majorité

SITE DE LA LIGUE

Le site créé par Fernand Simoens (créateur) et Jean Laborie (utilisateur) représente un travail énorme qui a besoin d'aide actuellement. IL nécessite qu'1 ou 2 personnes s'impliquent pour faire la formation, puis gérer les comptes adhérents puis créer les champs nécessaires pour activer les contenus.

SI quelqu'un est intéressé, qu'il se fasse connaître.

COMMISSION DES FINANCES

Nouvellement constituée, elle est composée de Mesdames Martine ORTET du B.C. de St Gaudens, Sylvie LAMBERT du C.B. Souillagais, Marie-José BRIQUET du club de Pamiers, et de Messieurs Jean-Jacques Bodin, Gilbert LAURENT de Limoux et de Sylvain Martin du Sun Rock Billard de Florensac.

Contre : 0 Abstention : 1 Pour : majorité

NOMINATION DES DELEGUES POUR L'A.G. FEDERALE

MM. Brice Lauchet, Fabrice Certeaux et Jean-Jacques Roy.

Avant de clôturer la séance, le Président au nom de l'ensemble du Comité Directeur remercie chaleureusement Brice Lauchet de l'accueil que son équipe et lui nous ont réservé.

La séance est clôturée à 16heures.

Le Président
Marcel Dejardin

La Secrétaire
Monique Malzieu